



LIGUE NATIONALE 2019-2020

Suite aux remarques de différentes sections sur le déroulement de la ligue nationale, le comité Swissbowling a travaillé sur une nouvelle formule.

Les membres de la commission sportive se sont prononcés en faveur d'une formule réintroduisant dans un premier temps les qualifications régionales. Suite à cette première étape, 9 équipes seront qualifiées sur chaque région.

→ Les 3 premières de chaque région composeront le groupe A.

→ Les équipes se plaçant du 4^{ème} au 6^{ème} rang composeront le groupe B.

→ Les équipes se plaçant du 7^{ème} au 9^{ème} rang composeront le groupe C.

Suite à cela, deux manches seront organisées : une en Romandie, l'autre en Suisse alémanique. Les équipes se déplaceront donc plus qu'une seule fois à l'extérieur de leur région. Les boules d'essai débiteront à 10h00 et les équipes effectueront 5 parties en système Petersen. Le classement se fera toujours par le biais de points.

Vous pouvez consulter le règlement en pièce jointe.

COUPE DU MONDE QUBICA AMF 2019

Cette compétition se déroulera à Genève au bowling de La Praille sous la forme d'un tournoi le week-end du 15-16 juin 2019.

Les joueurs effectueront 8 parties qualificatives le samedi. La demi-finale et la finale se dérouleront le dimanche.

Plus d'informations suivront lors de la publication du règlement par la section genevoise.

CHAMPIONNATS GENEVOIS 2020

Le comité s'est réuni pour faire le bilan des championnats genevois 2019 et a décidé d'adapter quelques articles du règlement pour l'année prochaine :

→ **Le nombre de quilles abattues au total** déterminera le classement all events. Pour accéder à la finale, la participation aux trois disciplines ne sera plus obligatoire.

→ Pour le double mixte, c'est l'addition des deux moyennes au 31 décembre qui déterminera la catégorie de la formation.

LE SOLITAIRE 2019

Il reste encore quelques places à prendre pour les 2 derniers tours du solitaire. Cette compétition se déroulera au bowling de la Praille les samedis 18 et 25 mai. Les boules d'essai sont à 9h30.

Voici plus d'informations sur cette compétition :

<http://www.sgbbowling.org/ligues/le%20solitaire/2018-2019/solitaire%2018-19.pdf>

LICENCES 2019-2020

Les documents relatifs au renouvellement des licences seront prochainement adressés aux présidents de club et aux membres indépendants. Ils devront être retournés dûment complétés et signés, à la responsable des mutations, Mme Janique Terrettaz, avant le 31 mai 2019.

Le prix des licences pour la saison prochaine demeure inchangé.

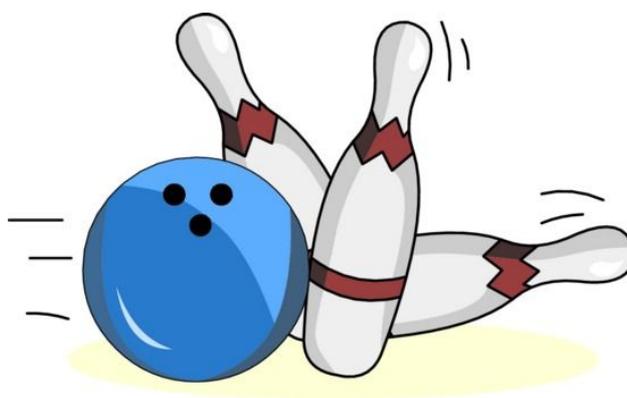
ASSEMBLEE GENERALE 2019

Notre AG se déroulera le **jeudi 13 juin** et débutera à 20h dans la salle de réunion de la Queue d'Arve.

Tous les membres de la section sont invités à participer à cette assemblée.

Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que le président sportif a signifié qu'il terminerait son mandat actuel jusqu'en juin 2020 mais ne le reconduirait pas. Le comité souhaite donc accueillir un nouveau membre adjoint dont la fonction serait de se familiariser avec ce poste afin d'assurer la relève.

L'ordre du jour, de même que la convocation seront disponibles sur le site de la section dans le courant du mois de mai.



40. LIGUE NATIONALE SWISS BOWLING (6)

Art. 40 Généralités:

- Art. 40.1 La Ligue Nationale (LN) est composée d'équipes de club ou de section qui s'affrontent pour obtenir le titre de champion Suisse en équipe de 5.
- Art. 40.2 La qualification régionale a lieu en une journée. La finale a lieu en 2 jours dans 3 catégories différentes. Les dates et les lieux sont déterminés par le SPOKO.
- Art. 40.3 Une équipe est formée de 5 joueurs de la même section. Les dames bénéficient d'un handicap de 10 quilles par partie.
- Art. 40.4 Tous les joueurs d'une équipe doivent être membres de la même section. Une seule exception est accordée pour les équipes avec des joueurs malentendants, ces équipes peuvent être composées de joueurs provenant de toute la Suisse.

Art. 41 Remplaçant:

- Art. 41.1 Il peut y avoir 5 remplaçants supplémentaires par équipe.
- Art. 41.2 Seulement 2 remplaçants peuvent jouer par jour.
- Art. 41.3 Dès lors qu'un joueur aura effectué une partie au sein d'une équipe, il en sera membre à part entière et ne pourra plus être remplaçant dans une autre équipe.
- Art. 41.4 Il est possible de changer de joueur pendant une partie commencée (blessure, maladie). Cependant le joueur échangé ne peut plus rejouer durant ce même week-end. Par ailleurs, il est possible de changer de joueur après chaque partie (terminée).

Art. 42 Tenue vestimentaire:

- Art. 42.1 Tenue vestimentaire uniforme obligatoire! Cela signifie que tous les membres de l'équipe doivent être habillés de manière uniforme.

Pour le haut:	Même T-shirt de bowling ou chemise de bowling.
Pour le bas homme:	Pantalon long de la même couleur
Dame:	Même couleur comme les hommes

Art. 43 Classement:

- Art. 43.1 Le classement se fait par le biais de points: 2 points pour chaque partie gagnée. 1 point dans le cas d'égalité.
- Art. 43.2 Des points supplémentaires seront attribués après chaque journée de ligue. Ceux-ci sont calculés sur le total après les 5 rencontres, y compris handicap. 6 points pour le total le plus élevé, 5 points pour le 2^{ème} plus élevé, 4 points pour le 3^{ème} plus élevé, etc.

Art. 43.3 En cas d'égalité de deux équipes, c'est le total le plus élevé (handicap y compris), qui fait foi.
En cas d'égalité sur le total, c'est l'encontre directe qui fait foi.

Art. 44 Inscription:

44.1. L'inscription doit comprendre au moins 5 joueurs, capitaine y compris.

44.2. Les frais d'inscription par équipe sont fixés comme tel:
Qualification régionale: 6 parties CHF 225.- par équipe
Manche finale: 5 parties CHF 200.- par équipe et par journée de ligue
Les centres de bowling qui accueillent la ligue nationale devront faire la partie à CHF 5.- maximum.

44.3. Les centres de bowling qui accueillent la ligue nationale doivent avoir à disposition une piste de bowling supplémentaire pour que les joueurs remplaçants puissent s'échauffer, échauffement possible uniquement après le début de la 7ème frame.

Art. 45 Classement:

Les vainqueurs du groupe A reçoivent 8 médailles d'or, le trophée "SWISS BOWLING" et une coupe tournante, et les deuxièmes ainsi que les troisièmes du groupe A reçoivent des médailles d'argents et de bronzes.

Les gagnants du groupe B et C reçoivent 8 médailles d'or et les deuxièmes ainsi que les troisièmes de ces groupes reçoivent des médailles d'argents et de bronzes.

Mode de jeu régional, qualification:

6 parties sont jouées. Les 9 meilleures du classement par région, Suisse romande et Suisse allemande se qualifient pour les tours de finale. Du rang 1 à 3, des deux régions vont dans le groupe A, du rang 4 à 6 dans le groupe B et du rang 7 à 9 dans le groupe C.

Art. 45.1. Manches finales:

Il y a 2 manches finales, une jouée en Suisse romande et une jouée en Suisse allemande.
5 parties en mode Peterson, 2 parties le matin et 3 parties l'après-midi.

Samedi	10h00 – 12h30	2 parties
	12h30 – 13h30	Pause midi + huilage des pistes
	13h30 – 16h30	3 parties

Et juste après les deux manches de finale, remise des prix!

Divers:

Le règlement Swiss Bowling et de la FIQ sont à appliquer. Pour des questions qui ne sont pas réglées dans la réglementation, se sera au comité de décider en dernière instance.